

Comment Pasteur a découvert le remède contre la rage

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 133

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249953>

Nutzungsbedingungen

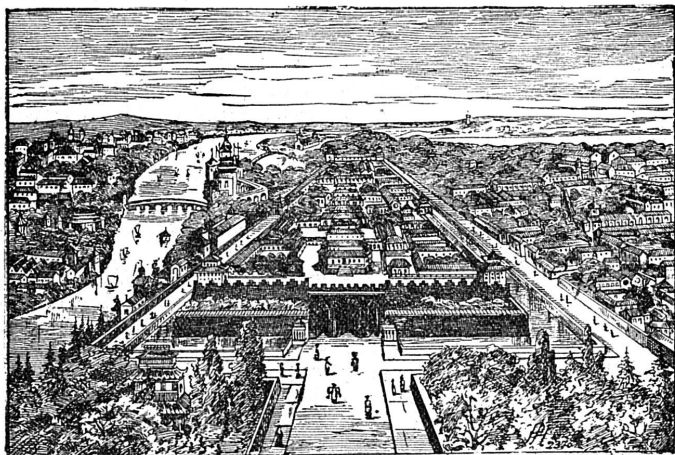
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'attribuer à Tse-Hy d'astucieuses intrigues pour expliquer son élévation, conséquence naturelle de son heureuse maternité. Ce n'est pas qu'à cet âge, vingt et un ans. Tse-Hy ne fut une personne remarquablement séduisante, selon l'idéal asiatique.

En Tse-Hy, la force se voile de grâce, mais elle reste la directrice des actes vers l'avenir désiré. La naissance d'un fils ouvrait à son ambition le chemin du trône : Tse-Hy sut admirablement profiter de sa beauté captivante pour que l'ascension se fit rapide, avant qu'aucun obstacle vint s'y opposer. Lorsqu'elle eut saouvé les entraînantés jouissances du pouvoir, elle s'éprit de cette vie remuante ; de cette action dominatrice. Charmeuse, elle usa de tous ses moyens. Tartare, elle n'hésita devant aucune vie d'homme, pour rester la maîtresse du palais impérial.



PÉKIN

D'après les lois familiales, le fils de Hien-Fong et de Sy-Tay-Heou devenait le fils de l'inféconde Tong-Tay-Heou. Cette maternité d'adoption est plus qu'une fiction, c'est une réalité légale. Relevée par sa situation d'impératrice-mère en même temps que la vraie mère de l'impérial dauphin, l'impératrice de l'Est ne put que se réjouir avec tous de cette naissance. Nous ne voyons pas, du reste, qu'il y ait jamais eu lutte entre les deux impératrices. Cette mère adoptive, femme de grand sens, amant la paix, sut toujours conserver à ses conseils l'influence légitime qu'ils devaient avoir dans les décisions. L'initiative et la direction des affaires fut le lot essentiel de sa compagne, avide de mouvement et du prestige extérieur de l'autorité.

Nous savons très peu de chose sur Sy-Tay-Heou pendant les années qui suivirent, jours

Non, pas étrange, sa longue maladie l'avait tellement affaibli que ses nerfs s'étaient contractés ; les cordes vocales n'avaient pu soutenir l'effort. Elle ne s'était pas ménagée ; elle avait mis toute l'ardeur de son âme dans ses accents, et les cordes s'étaient brisées comme se brisent celles d'une harpe trop tendue.

Le coupé roulait rapidement ; mais, de ses oreilles bourdonnantes et ses yeux mornes, elle n'entendait, elle ne voyait rien, ni le bruit des roues, ni les gens à pied, ni les voitures qui filaient, ni les devantures des cafés étincelants. Elle n'avait dans l'oreille que le cruel coup de sifflet, qui lui avait transpercé le cœur. Quoi, elle, la Bocellini être sifflée par un rustre ? Avoir toujours vu la toile se baisser au milieu des rappels et des trépiglements, et finir aussi ! Tomber sans connaissance sous la douleur d'un coup de sifflet !

La voiture s'arrêtait devant la maison de l'avenue Velasquez ; elle en descendit.

(La suite prochainement).

sombres pour la dynastie des Tsin, menacée par les Tay-Pin, humiliée par les victoires des alliés franco-anglais et la prise de Pékin. C'était le brusque réveil d'un long songe où se complaisaient les empereurs de Chine, s'estimant les rois de la terre entière, et qualifiant leur royaume d'Empire unique. On s'imagine difficilement l'affolement des esprits dans cette effroyable débâcle. L'orgueil de la Cour impériale n'était pas seulement le résultat d'une boursoufflure passagère ; en ce pays fermé, c'était la conséquence d'une formation intellectuelle, traditionnelle, presque hiératique. Ce fut une vraie tempête sous ces crânes asiatiques, une lutte où la raison perdait pied, d'une part se raccrochant aux axiomes et aux théories séculaires, d'autre part secouée par l'étranger qui brutalement renversait le passé. On comprend les fluctuations et les résistances. ■

Dès cette époque, Sy-Tay-Heou se montra femme de tête. On dit qu'elle fut opposée à la fuite de la Cour impériale en Mandchourie devant les alliés (7 octobre 1860). Après la décision, son dévouement fut absolu dans l'exécution, mais elle ne cessa de proposer le retour, estimant qu'il fallait être sur place, à Pékin pour défendre avec vigueur les intérêts de la Chine et de la dynastie qui pourrait être évincée. Elle ne réussit pas et dut rester avec la Cour à Ge-Hol, où elle fut l'âme du groupe hostile au « vieux parti ». Celui-ci, à la tête duquel on voit le prince Tchén et un ministre Suin, s'obstinait dans l'orgueilleuse intransigence du passé : envers les étrangers, la ruse, le mensonge, le manque de parole, la porte fermée.

Le prince Kong, frère de l'empereur Hien-Fong, avait été laissé à Pékin pour traiter avec les puissances. Esprit très ouvert, il rejetait la tactique déloyale qui avait attiré les alliés sur la capitale et causé les hontes de la défaite. Mieux valait, à son avis, s'incliner devant la force, créer des relations régulières, afin de défendre l'hégémonie chinoise, tout en accordant ce qui était raisonnable et surtout inévitable. Dans l'exil de la Cour, Tse-Hy soutint vaillamment son beau-frère contre le vieux parti qui circonvenait l'empereur et accusait Kong de sacrifier l'inviolabilité du royaume des Han. Hein-Fong n'était ni une intelligence, ni un caractère. Les angoisses de la défaite et de la fuite avaient anéanti tout ressort en lui. Son indécision flottait entre deux influences : tantôt il subissait l'ascendant de sa favorite, comme lorsqu'il créait le Tsong-Ly-Yamen avec le prince Kong pour président (janvier 1861) ; tantôt il se rejetait vers les tenants du passé. Ainsi fit-il en rédigeant son testament où la prépondérance pour la régence était donné aux vieux

parti. Sa mort, à Ge-Hol, le 22 août 1861, ouvrit l'ère des révolutions de palais.

(A suivre.)

Comment Pasteur a découvert le remède contre la rage

S'il est un bienfaiteur de l'humanité, c'est bien ce grand chrétien et ce grand savant — car il réunissait éminemment ces deux qualités — qui s'appelle Pasteur.

Quel service immense rendu au monde par ses merveilleuses découvertes ! Impossible de les décrire ici toutes en détail ; mais nous voulons dire quelques mots d'un des plus utiles, de sa lutte victorieuse contre la rage.

C'est en 1880 qu'il aborda l'étude de cette affreuse maladie, après ses expériences successives sur les furoncles, la suppuration des os, la fièvre puerpérale, le rouget du porc, dont il isole le microbe et pour lequel il fabrique un vaccin. Les méthodes qui lui ont si bien réussi chez les animaux, il veut arriver à pouvoir les appliquer à ses semblables. Il a besoin pour cela d'une maladie qu'il puisse expérimenter sur l'animal et qui soit capable de se développer chez l'homme, c'est alors qu'il songe à la rage, affection contre laquelle la science était impuissante, puisqu'elle allait jusqu'à étouffer entre deux matelas les malheureux qui en étaient atteints.

Les *Feuilles d'Hygiène* décrivent ainsi les efforts de ce grand bienfaiteur :

C'est en vain que Pasteur et ses vaillants collaborateurs recherchent le microbe de cette affection redoutable ; jusqu'à présent la nature n'a pas voulu livrer l'ennemi qu'on surprendra sans doute le jour où nos instruments d'investigation seront plus perfectionnés. De même que Leverrier était arrivé à gouverner dans l'espace une planète qu'il n'avait jamais vue, mais que le calcul seul lui avait révélée, de même Pasteur devait arriver à gouverner un microbe invisible. D'après les symptômes présentés par l'animal enragé, Pasteur suppose, avec raison, que l'ennemi doit établir ses quartiers au centre du système nerveux. Par une série d'expériences délicates, il démontre que ce n'est pas, comme on le croyait alors, la bave seulement qui peut transmettre la rage. La bave contient généralement, il est vrai, le virus rabique et c'est ainsi que la maladie se transmet par morsure, mais c'est surtout dans le cerveau, la moelle épinière, le bulbe et même les nerfs périphériques que se trouve l'élément infectieux.

En inoculant des parties de cerveau d'un chien mort enragé, sous la peau, à des lapins, Pasteur leur transmet la maladie ; en portant directement sur le cerveau d'un chien, dont il a ouvert le crâne au moyen d'un trépan, une parcelle du bulbe d'un animal mort de la rage, il lui transmet également le mal.

Les détails suivants, que j'emprunte à la biographie écrite par son gendre, donneront une idée de l'ardeur et du courage avec lesquels Pasteur fait ces recherches :

« Un jour, le vétérinaire Burrel lui télégraphia : « Caniche et bouledogue en plein accès, venez. » M. Pasteur me proposa de l'accompagner et nous partîmes en emportant six lapins dans un panier. Les deux chiens étaient rabiques au dernier point. Le bouledogue surtout, un énorme bouledogue, hurlait, écumait dans sa cage. On lui tendit une barre de fer, il se jeta sur elle et on eut grand-peine à la retirer de ses crocs ensanglantés. On approcha alors un des lapins vers la cage et on fit passer à travers les barreaux l'oreille pendante du lapin effaré. Mais, malgré les excitations, le chien se rejeta dans le fond de la cage et refusa de

Mgr GUILLON



Evêque titulaire d'Emmie, vicaire apostolique de la Mandchourie septentrionale, massacré à Moukden le 13 juillet en compagnie de quatre missionnaires et de deux sœurs hospitalières.

Un médecin d'Alsace, le docteur Weber, appelé auprès d'un garçon de neuf ans, Joseph Meister, mordu le 4 juillet 1885 par un chien manifestement enragé, connaissant les travaux du laboratoire de la rue d'Ulm, avait dit aux parents qu'un seul homme était capable de leur donner un bon conseil et que cet homme était Pasteur.

L'enfant fut conduit à Paris. Encouragé par les professeurs Vulpian et Grancher, Pasteur tanta sur Joseph Meister, dont l'état était jugé désespéré, l'application de sa méthode. Touchante histoire que celle de ces premier malade auquel on fait, avec anxiété, des inoculations successives qu'il supporte admirablement. Pasteur ne dort plus, une espérance mêlée d'inquiétude le poursuit continuellement. Une fois l'enfant rendu à ses parents, il correspond avec lui, s'informe avec tendresse de sa santé et, invariablement, le petit Meister peut lui répondre : « Mon cher monsieur Pasteur... c'est avec joie que je vous répète que je me porte bien et que je mange bien. »

L'enfant venu d'Alsace fut, en effet, sauvé. Après lui, un berger du Jura, Jupille, qui avait été horriblement blessé en courant au secours d'un groupe d'enfants vers lequel se dirigeait un chien enragé qu'il assomma à coups de sabot, et qui risquait de mourir victime de sa courageuse action, fut également sauvé par les inoculations qu'on lui fit à Paris.

Les blessés commençaient à arriver nombreux chez Pasteur, dont la méthode était cependant vivement critiquée par plus d'un homme de science. Un premier échec, survenu en novembre 1885, dans un cas désespéré chez un enfant amené trop tard, risqua même de compromettre le nouveau traitement. Pasteur avait prévu l'insuccès, mais par pure humanité, sans souci des critiques auxquelles il allait s'exposer, il avait entrepris le cas quand même. « N'aurais-je qu'une chance sur dix mille de sauver cet enfant, disait-il, je dois tout tenter. »

L'enfant mourut et cette mort souleva un tollé général.

Les journalistes en profitèrent pour faire des articles à sensation, pour accuser Pasteur d'homicide par imprudence. Ils relatèrent la mort sans donner de détails sur le cas, comme certains de nos journaux l'ont fait à propos du cas du jeune lucernois Aregger.

Malgré les attaques passionnées dont elle

mordre. « Il nous faut cependant, dit M. Pasteur, inoculer le lapin avec cette bave ! »

« Deux garçons prirent une corde à nœud coulant et la jetèrent au chien comme on jette un lacet. Le chien fut pris et ramené sur le bord de la cage, on s'en empara, on lui lia la mâchoire et le chien, étouffant de colère, les yeux injectés de sang, le corps secoué d'un spasme furieux, fut étendu sur une table et maintenu immobile, pendant que M. Pasteur, penché à la distance d'un doigt sur cette tête écumante, aspirait, à l'aide d'un tube effilé quelques gouttes de bave. »

A ceux que cette scène rendrait songeurs, plus par pitié pour les animaux en expérience que par admiration pour le courage de l'expérimentateur, on a répondu par cette parole de Pasteur :

« Jamais je n'aurais le courage de tuer un oiseau à la chasse, mais quand il s'agit d'expériences, je ne suis arrêté par aucun scrupule. La science a le droit d'invoquer la souveraineté du but. »

Mais rentrons dans le laboratoire. Comme nous l'avons vu, on n'avait pu réussir à captiver le microbe supposé de la rage, mais on avait constaté que son milieu de culture par excellence, l'endroit où il se développe au sein de l'organisme, est le système nerveux et principalement le cerveau, le cervelet, la moelle allongée et la moelle épinière. Ne pouvant employer le produit de cultures artificielles du microbe — comme il l'avait fait pour le choléra des poules, le charbon, le rouget du porc — pour chercher à en modifier la virulence, pour domestiquer l'auteur féroce de la rage et préparer un vaccin, Pasteur, poussé par ce génie qui l'a toujours conduit au devant de ses grandes découvertes, conçut l'idée de cultiver le microbe au sein même de l'organisme. C'est ainsi qu'il arriva à employer les centres nerveux des animaux en expérience pour fabriquer un vaccin. En inoculant la rage du chien au lapin, puis de lapin à lapin, il obtint un état du germe dominant sûrement la maladie et la donnant, non plus à une époque indéterminée, comme c'est le cas chez l'homme mordu par un chien enragé, par exemple, variant de quelques jours à plusieurs semaines ou plusieurs mois, mais la transmettant en moyenne au bout de sept jours. Prenant des fragments de substance nerveuse d'animaux ainsi inoculés avec un germe à action déterminée, à virulence fixe, comme on dit en médecine, Pasteur les exposa à l'action de l'oxygène de l'air pour voir s'il pourrait en diminuer ainsi le pouvoir infectieux comme il l'avait fait avec les cultures artificielles du choléra des poules. L'expérience confirma l'idée préconçue du savant ; un fragment de moelle rabique, suspendu dans un vase dont l'air était entretenu à l'état sec et à la température constante de vingt degrés, perdit peut à peu sa puanteur malfaisante qui finissait même par disparaître complètement au bout de quinze jours. Triturant de la moelle ainsi préparée dans du bouillon stérilisé et l'injectant à des chiens, Pasteur réussit à les rendre réfractaires à des inoculations de virus plus actifs, il parvint même à combattre chez eux l'effet des morsures rabiques.

Ces résultats étaient de plus en plus encourageants, le remède contre la rage paraissait être trouvé ; ce n'est cependant pas sans une légitime appréhension que Pasteur songeait à appliquer à l'homme ce qui réussissait chez l'animal.

«... Quelque rassuré que je puisse être, disait-il, par les résultats sur des chiens, je sens que le jour où je tenterai l'inoculation sur l'homme la main me tremblera. »

L'occasion de faire la grande tentative ne devait pourtant pas tarder à se présenter :

fut l'objet, la méthode Pasteur a aujourd'hui triomphé. C'est par milliers que se chiffre le nombre des malheureux qui ont subi avec succès le traitement contre la rage, et pendant ces dernières années des instituts antirabiques ont été créés en Russie, en Italie, en Autriche, en Amérique. La mortalité moyenne parmi les personnes mordues par des animaux enragés qui, il y a quelques années, était encore de 15 %, dépasse aujourd'hui à peine le 1/2 %. Pour les blessures à la tête et à la face, blessures essentiellement graves à cause du voisinage immédiat du cerveau, la mortalité, qui était de 80 à 88 %, est tombée à près de 2 %. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour qu'il soit inutile de les commenter.

La méthode de traitement de la rage a été le point de départ de nouveaux progrès en démontrant l'existence des vaccins chimiques et le nouveau traitement de la diphtérie et du croup, imaginé par Behring et Roux, de même que la sérothérapie en général, sont les résultats des découvertes de Pasteur.

On a pu dire avec raison, en faisant allusion à l'Institut de la rue Dutot, inauguré le 14 novembre 1888 : Pasteur « a monté une machine à découvertes et à bienfaits : elle continuera de donner ses produits après la disparition du chef d'usine ». Ce chef aujourd'hui n'est plus, une maladie des reins lui causa des crises nerveuses qui vinrent ébranler son cerveau fatigué et qui avait déjà été frappé d'une attaque à la suite de patientes recherches sur les maladies des vers à soie. Cette fois-ci, la mort implacable ne devait plus lâcher sa proie et le 28 septembre 1895 l'inépuisable travailleur tombait dans l'éternel repos.

Disons encore, en terminant, que le savant qui passa toute sa vie au sein de la matière, qui arracha à la nature le secret de phénomènes autrefois incompréhensibles, n'en conserva pas moins la conviction qu'un être supérieur préside à tout dans l'univers. Pasteur, comme la plupart des savants dont le non restera immortel, n'était pas un matérialiste.

Comme l'écrivit très justement Eugène Melchior de Vogüé, dans un intéressant article publié par la *Revue des Deux Mondes*, sur le legs philosophique de Pasteur : « Cet homme, qui fit reculer le mystère sur tant de points, ramena dans le monde plus de mystère qu'il y réintroduisit plus de vie... » — « Pasteur nous éclaira comme ces lumières qu'on allume pour trouver la route dans la nuit, et qui font paraître la voûte du ciel d'autant plus obscure qu'elles sont plus brillantes, plus révélatrices de ce qui existe sur notre terre. »

Menus propos

Réclamation incompète. — Depuis quelque temps, l'usage s'établit de laisser un certain nombre de personnes assister aux duels.

Les ferrailleurs ferrailent devant une « galerie », et, si cela continue, il faudra louer un cirque ou un théâtre pour se couper la gorge, et notre civilisation, pourvue de gladiateurs, n'aura plus rien à envier à la décadence romaine. Un journal parisien se scandalise de cette affluence, et demande que la solitude du duel soit respectée :

Ce journal raisonne ainsi :

« Si les derniers arrêts de la Cour de cassation proscrivent les corridas espagnoles, pourquoi le peuple de France aurait-il le droit de voir saigner un « bourgeois » alors qu'il lui sera interdit de contempler un taureau ou un cheval vidant ses entrailles au soleil ?

Très bien : mais, si ceux qui vont « voir saigner » un homme, commettent un acte immo-